



Communiqué de presse

Filière des déchets du bâtiment : l'éco-organisme Valdelia salue un décret ambitieux mais réaliste, et réaffirme sa volonté d'être le moteur de la réussite de cette filière de l'économie circulaire.

Toulouse, le 10 janvier 2022 – *Le 31 décembre 2021, le décret encadrant la mise en place de la filière des déchets du bâtiment a été publié, ce dont Valdelia se félicite car il est le fruit de plusieurs mois d'échanges et de travaux ayant associé l'ensemble des parties prenantes. Le décret présente **des modalités structurantes pour le déploiement opérationnel de la filière, et fait la part belle au réemploi et la réutilisation, ce qui devrait permettre aux professionnels du bâtiment d'entrer dans la boucle de l'économie circulaire.***

Ce texte traduit les orientations de la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC), et apporte aux futurs éco-organismes de la filière, comme aux metteurs sur le marché, des perspectives et des objectifs clairs tout en garantissant une liberté de mise en œuvre nécessaire à chacun pour s'adapter à toutes les situations.

« Les pouvoirs publics affichent une maturité indiscutable sur le modèle français des REP et les dispositifs à déployer. Le cadre étant fixé, les acteurs, candidats à l'agrément en tête mais aussi les producteurs et leurs représentants, doivent se mettre en ordre de marche et accélérer le mouvement pour réussir le déploiement d'une filière de recyclage, réutilisation et réemploi, collective et efficace » précise Arnaud Humbert-Droz, Président Exécutif de Valdelia.

Parce qu'il assure depuis près de 10 ans la collecte, le traitement et le recyclage de déchets similaires à ceux « de chantier », Valdelia partage cette philosophie de s'adapter à toutes les situations et à tous les acteurs, condition *sine qua non* d'une filière efficace. **Cette culture tournée vers les metteurs sur le marché et leurs clients détenteurs (de déchets) est profondément ancrée dans les gènes de Valdelia qui a su, au fil de ses agréments successifs, développer une offre servicielle de plus en plus diversifiée.**



Si chaque producteur de PMCB peut aujourd'hui bénéficier d'un accompagnement individuel de Valdelia pour préparer l'entrée en vigueur de la réglementation et partager ses initiatives en matière de prévention des déchets issus des produits et matériaux qu'il met sur le marché, **l'opportunité de cette filière doit aussi s'apprécier de façon collective et territoriale**. Désireux de proposer ses clés pour la réussite de cette filière, Valdelia sillonne ainsi depuis plusieurs mois les différents territoires français pour aller à la rencontre des professionnels du secteur, répondre à leurs interrogations, et préparer tous les acteurs impactés par les exigences de cette nouvelle réglementation. Suite au succès de sa première tournée régionale qui a regroupé plus de 300 professionnels du bâtiment, **l'éco-organisme part à nouveau en campagne dans 12 nouvelles villes de l'hexagone et des Outre-mer. Prenant appui sur son expertise et son réseau de conseillers régionaux**, Valdelia propose ainsi une approche locale et territoriale qui sera le cœur de l'efficacité de la filière.

*« Prêt à opérer cette filière cousine de celle des déchets d'éléments d'ameublement, notre éco-organisme et ses futurs adhérents travaillent activement à la **construction d'un dispositif de qualité, efficient et organisé répondant à la fois aux objectifs réglementaires assignés aux metteurs sur le marché, et aux attentes opérationnelles des détenteurs de déchets du bâtiment**. Les équipes de Valdelia sont mobilisées chaque jour pour accompagner les acteurs de la filière afin de bâtir ensemble une filière de référence résolument tournée vers le développement de l'économie circulaire dans et pour les territoires ».*



Arnaud Humbert-Droz, Président Exécutif de Valdelia

À propos

Éco-organisme agréé par le Ministère de la Transition écologique depuis 2013, Valdelia organise la filière de collecte et de recyclage des Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA) non ménagers. Financée par une éco-contribution, la filière Valdelia propose des services de proximité à très forte valeur ajoutée auprès des collectivités, entreprises, associations de toutes tailles et de tous les secteurs, sur l'ensemble du territoire national. C'est autour d'un solide réseau de prestataires et de partenaires que Valdelia mutualise non seulement ses solutions opérationnelles de collecte et de traitement, mais organise aussi la seconde vie des produits. Son existence répond à la fois à des enjeux environnementaux, économiques, sociaux et sociétaux stratégiques, ainsi qu'à une obligation légale. Fort de son expertise reconnue et de son expérience de terrain depuis près de 10 ans, Valdelia postule pour l'agrément sur la filière REP Bâtiment.

Contact presse

Marion Elisé, chargée de communication & RP | 07 84 10 14 68 | marion.elise@valdelia.org